

Les nouveaux programmes

Publiés dans le B.O. du **14 Février 2002** et appliqués dès la rentrée 2002 en début de chaque cycle.

Qu'apprend on à l'école maternelle ?

Qu'apprend on à l'école élémentaire ?

Destinés au grand public, aux parents

Suivront des *documents d'application* et des *documents d'accompagnement*.

Les programmes définissent les grandes orientations de l'école.

- **1882** : premiers programmes pour l'école primaire laïque
- **1887** : autres programmes
- **1921** et **1923** : programmes élaborés pour l'école maternelle et pour l'élémentaire qui vont perdurer pendant plus de 50ans !
- **1977** : des programmes apparaissent prenant en compte les évolutions observées sur le terrain (centrés principalement sur la préparation au collège)
- **1985** (élémentaire) **1986** (maternelle) : après création des **ZEP** en **1982** qui met en évidence le problème de l'échec scolaire et de l'illettrisme => **nouveaux programmes prônant la lecture en tant que priorité.**
- **Loi d'orientation de 1989** : ses objectifs ont pour conséquence une centration sur la **maîtrise de la langue** pour atteindre l'enseignement supérieur (80% au bac) **au détriment des autres matières.**
- **1995** : programmes qui réaffirment la priorité de la maîtrise du langage mais ne procure **pas d'ouverture culturelle** aux élèves et n'attribue toujours pas un statut essentiel aux autres matières.
- **Septembre 2001** : **consultation nationale** des enseignants sur le projet des programmes. Elle met en évidence une nécessaire **complémentarité entre les apprentissages fondamentaux et la « connaissance du monde ».**

Experts composant cette consultation :

- Conseil national des programmes
- Observatoire national de la lecture
- Inspection générale
- Professeurs des écoles, d'IUFM, maîtres formateurs, inspecteurs et conseillers pédagogiques.

Cette consultation a servi de base à l'élaboration des programmes de 2002 et dépasse alors le simple catalogue des apprentissages à conduire.

Ils sont **plus cohérents** et servent **d'outils et de repères** pour le maître.

Les priorités

- **Egalité des chances**
- **Intégration** réussie dans la société française
- Acquisition d'une **culture scolaire partagée par tous** (qui ne remplace pas la culture familiale) :
 - Construction des connaissances
 - Ouverture au monde
 - Valeurs civiques
- **Maîtrise de la langue** : parler, lire, écrire + culture littéraire.
- Vivre ensemble + éducation citoyenne, puis la culture scientifique ainsi que LVE et éducation physique.
- **Articuler les activités disciplinaires et transversales** (renforce l'aspect polyvalent du métier)
- **PPAP** : **projets personnalisés d'aide et de progrès** pour les enfants qui sortent du cycle 2 sans avoir acquis les connaissances de base.
- **RASED** : **réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté**
- **PPRE** : **programme personnalisé de réussite éducative** mis en place pour chaque redoublement après une concertation avec la famille et l'équipe pédagogique.

Les dominantes pour chacun des cycles

Cycle 1

=> Permettre une première expérience scolaire réussie.

6 domaines d'activités :

- le langage au cœur des apprentissages
- vivre ensemble
- agir et s'exprimer avec son corps
- découvrir le monde
- la sensibilité, l'imagination, la création
- les compétences transversales (non mentionnées mais implicitement évidentes)

En 1995 :

- o « vivre ensemble » était premier suivi de « apprendre à parler et à construire son langage, s'initier au monde de l'écrit »
- o Disparition de la rubrique « instruments pour apprendre » intégrés dans les autres domaines.
- o Introduction des enseignements liés à une LVE.

Cycle 2

Les enseignements sont toujours organisés en domaines d'activité et non en champs disciplinaires => ils sont en continuité avec la maternelle.

Dynamique de l'enseignant : le cycle 2 doit permettre à l'enfant de s'approprier les instruments de la culture écrite ce qui relève de sa capacité à modifier sa relation au langage => c'est dans l'oral que l'on apprend à lire et à écrire.

- Maîtrise des langages (oral et écrit) par une activité régulière (2h30 par semaine de lecture et écriture + 9h de maîtrise de la langue)
- Méthode globale déconseillée : il faut que l'enfant découvre le code et la relation graphie-phonie.
- L'accent ne porte plus sur la familiarisation aux différents types de textes mais sur l'importance des textes littéraires et documentaires : éducation littéraire.

Nouveautés :

- ✓ 30 min de débat réglé hebdomadaire sous la rubrique « vivre ensemble »
- ✓ Etudes dirigées à l'initiative de l'enseignant (et non 2h par sem)
- ✓ En maths, accent sur le calcul mental, les problèmes, le nombre et son écriture (on prend en compte les recherches en didactique et les résultats des évaluations nationales)
- ✓ L'éducation artistique devient les « arts visuels »
- ✓ L'apprentissage d'une LVE ont commencé en CE2 à la rentrée 2005 et en CE1 à la rentrée 2007 (elle était déjà enseignée en CM).

Cycle 3

On passe du statut **d'enfant** au statut **d'élève** : il construit ses connaissances de manière plus réfléchie.

- Dimension décisive de la maîtrise du langage et de sa transversalité : éducation littéraire et humaine +
- Accéder au niveau A1 en LVE
- Approche expérimentale des sciences et technologie : il met la main à la pâte.
- éducation civique : 1h par semaine + 30 min de débat (+débat réglé)
- technologie de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) : l'élève doit avoir acquis le niveau 1 du certificat informatique.

Niveau des enseignants :

- Niveau 2 du certificat de compétence en langue
- Compétences du C2i